Mon La Prairie

DYNAMIQUE, HUMAIN ET INNOVANT

MARS 2021 | volume 42 – n° 1

La Prairie

renseignements

450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez FM 103,3 La radio allumée

Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

2e étage | Service de l'urbanisme
450 444-6637
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca
permis@ville.laprairie.qc.ca

4e étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers
450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier
450 444-6710
biblio@ville.laprairie.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 444-6700
loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics
450 444-6684
tp@ville.laprairie.qc.ca

Service du génie
450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie
600, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6652
incendies@ville.laprairie.qc.ca

Service des ressources humaines
604, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6649
rh@ville.laprairie.qc.ca

ACCESSIBILITÉ universelle

Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669

Votre bulletin municipal *Mon La Prairie*

RÉALISATION
Service des communications en collaboration avec les divers services de la Ville

MENTION DE SOURCE
Page couverture et autres pages : avec la collaboration de Mélanie Olmstead

TIRAGE
13 600 exemplaires

DISTRIBUTION
Postes Canada, toutes les adresses de la ville

IMPRESSION
Hueneye

LIVRAISON
Mars 2021

PROCHAINE PARUTION
Juin 2021

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Imprimé sur du papier Rolland Enviro. Il contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Rainforest Alliance^MC et Garant des forêts intactes^MC.

100 % PC PCF BIOGAZ ÉNERGIE PERMANENT

Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le printemps est à nos portes. La nature se transforme sous nos yeux. Comme nous, elle passe d'un cycle à l'autre. Seulement, le cycle que nous vivons présentement est difficile pour tous, j'en conviens. J'ai hâte de vous voir et de rencontrer mes proches, mes collègues et mes amis en personne, loin des écrans. J'ai hâte de vous serrer la main et de vous voir sourire. J'ai hâte…

D'ici là, je vous invite à poursuivre vos efforts et à continuer de respecter les règles afin de freiner la propagation du coronavirus. Des jours meilleurs sont devant nous… Je suis d'ailleurs très fier de la solidarité dont vous faites preuve, jour après jour, les uns envers les autres depuis le début de la pandémie.

Ici, à la Ville, nous mettons tout en œuvre pour vous soutenir et poursuivre notre mission, soit vous offrir les meilleurs services, avec passion. Pour ce faire, au cours de la dernière année, nous avons pris une série de mesures pour vous donner un répit financier (augmentation du nombre de versements sans intérêt des taxes municipales, gel des taxes foncières, périodes de grâce pour les créances municipales, etc.).

Nous avons également adapté les installations sportives et récréatives, les activités de loisirs, ainsi que les services de la bibliothèque Léo-Lecavalier afin de vous offrir plus de possibilités pour vous divertir.

De même, nous avons été sensibles à vos demandes sur le plan environnemental. Le maintien des services en transport collectif, l'ajout d'un nouveau jardin communautaire, la mise en place d'un écocentre et d'un nouveau lieu de dépôt du verre ainsi que la campagne *Wô les moteurs!* en sont quelques exemples.

La poursuite des autres activités essentielles à la vie démocratique a aussi été une priorité. Nous sommes fiers de continuer, avec vous, les réflexions sur l'avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian.

Bref, ensemble, au meilleur de nos aptitudes, nous poursuivons le développement de notre belle et grande communauté, malgré les défis qu'entraîne la pandémie.

En terminant, je vous invite à découvrir, page après page, la nouvelle maquette de votre bulletin municipal. Elle regorge d'informations et de reportages sur notre communauté, en plus de renseignements utiles au quotidien. *Mon La Prairie* se veut une publication à l'image de la ville : dynamique, humaine et innovante.

Donat Serres

Séances du conseil

Les séances du conseil se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre.
Les vidéos de celles-ci sont déposées sur le site Internet de la Ville dans les plus brefs délais.

Prochaines séances

- Mardi 6 avril
- Lundi 3 mai
- Lundi 7 juin

Visitez le site Internet de la Ville à compter du vendredi précédant les séances pour confirmer l'horaire et consulter l'ordre du jour.

Service du greffe et des affaires juridiques

450 444-6625
greffe@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Conseillers municipaux

ALLEN SCOTT
District de la Milice

CHRISTIAN CARON
District du Christ-Roi

IAN RAJOTTE
District du Vieux La Prairie

MARIE EVE PLANTE-HÉBERT
District de La Citière

JULIE GAUTHIER
District de La Clairière

PIERRE VOCINO
District de La Magdeleine

PAULE FONTAINE
District de la Bataille

DENIS GIRARD
District de la Briqueterie

Monsieur Pierre Vocino, conseiller du district de La Magdeleine, endosse le rôle de maire suppléant depuis le 11 mars 2018. En vertu de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.

Poursuite du virage vert

Écocentre à La Prairie

L'écocentre de La Prairie est un lieu écoresponsable, écologique et économique.

5
premières visites gratuites

L'environnement est au cœur du développement de la ville de La Prairie. L'inauguration imminente de l'écocentre permanent de la municipalité le démontre avec brio.

Ce nouvel établissement, situé au 1100, chemin Saint-José, est de même envergure que les plus importants écocentres en Montérégie autant par sa taille que par les services qui y sont offerts.

Il est un véritable plus pour les citoyens : vous aurez désormais un endroit pour vous départir des produits, des matières et des matériaux qui ne sont pas ramassés lors des collectes traditionnelles, et ce, de manière écologique.

Qui plus est, l'écocentre vous permettra de détourner des sites d'enfouissement ces matières en leur donnant une deuxième vie, réalisant ainsi d'une pierre deux coups!

Cinq gratuités

Avec la mise en place d'un écocentre permanent, le conseil municipal avait un objectif en tête : qu'il soit accessible et utilisé par les citoyens. C'est pourquoi, chaque année, vos cinq premiers dépôts seront gratuits, et cela, peu importe la taille de votre remorque.

Par ailleurs, les produits suivants seront acceptés gratuitement en tout temps :

- carton;
- matériel électronique et informatique;
- métaux et ferraille;
- peinture et huile;
- pneus sans les jantes;
- béton et asphalte;
- halocarbures;
- plusieurs résidus domestiques dangereux.

Pour en savoir plus

Dans les prochains jours, un dépliant explicatif précisant les matières acceptées et refusées à l'écocentre vous sera livré par la poste. De même, les bonnes habitudes à prendre avant de s'y déplacer et celles à adopter une fois sur les lieux y seront détaillées. Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de la Ville.

Écocentre
Ouverture prochainement

1100, chemin Saint-José
450 444-6669
ville.LAPRAIRIE.qc.ca/ecocentre

Vert l'avenir!

8
BORNES DE RECHARGE

ÉCOQUARTIER
EN DÉVELOPPEMENT AVEC LES CITOYENS

3
JARDINS COMMUNAUTAIRES

VIRAGE
NUMÉRIQUE ET SANS PAPIER

vie municipale

41 ans plus tard...

Le *Communic-action* passe le flambeau

Le bulletin municipal *Communic-action* a vu le jour en mai 1980. L'objectif de cette publication était de communiquer les actions prises par la Ville de La Prairie, ce qui a inspiré son nom, vous vous en doutez.

Véritable institution, le *Communic-action* s'est toujours renouvelé en fonction des tendances environnementales et graphiques liées aux publications de qualité. Son contenu s'est également adapté aux nouveaux modes de communication, qui permettent d'informer en temps réel ou presque, laissant place à plus d'articles de fond qui portent sur votre communauté.

Aujourd'hui, ces évolutions visuelles, techniques et informatives inspirent le changement de nom de cette publication et sa nouvelle maquette.

Longue vie à *Mon La Prairie*!

Cette nouvelle maquette et ce changement d'identité témoignent du dynamisme de la municipalité.

Nouvelle maquette du bulletin municipal

Mon La Prairie

La Ville de La Prairie est fière de vous présenter la toute nouvelle maquette de son bulletin municipal. Se voulant plus épurée, conviviale et attrayante, elle reprend aussi les codes graphiques et esthétiques de son site Internet.

En plus de présenter un *look* plus tendance, le bulletin a été rebaptisé tout en simplicité : *Mon La Prairie*. Cette nouvelle image de marque traduit bien de la vocation de cette publication, soit celle d'être entièrement conçue pour les citoyens.

Cet exercice a également permis plusieurs améliorations quant à l'organisation de l'information et à la ligne éditoriale. *Mon La Prairie* rassemble les actualités municipales, mais aussi des sections dédiées au transport, au développement économique, à la vie de quartier, à l'environnement de même qu'à la vie communautaire.

Toutes les informations sur les activités, les loisirs ainsi que les événements se retrouvent désormais dans votre programmation loisirs et votre calendrier des activités numériques sur le site Internet de la Ville.

Publié trois fois par année, *Mon La Prairie* est distribué à toutes les adresses de la municipalité en plus d'être disponible en version numérique sur le site Internet.

Avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian

Zoom sur le processus de participation citoyenne

En 2019, après 145 ans, la briqueterie Briques Meridian a cessé ses activités. Son terrain a été vendu à un promoteur privé. L'avenir de ce secteur était sur toutes les lèvres. La Ville, soucieuse de planifier avec respect et avec soin le développement de ce site, a alors choisi d'entamer une démarche de consultation citoyenne. Retour sur les grands jalons de cette consultation publique.

Informer les citoyens

Le 28 janvier 2020 – Lancement de la démarche de consultation citoyenne

Lors de cette première rencontre, les grandes étapes de la démarche de participation citoyenne ont été expliquées aux 250 personnes présentes. Celles-ci ont contribué à structurer le processus en ciblant les sujets qui devraient être abordés lors des consultations à venir et en précisant la nature des informations qu'elles souhaitaient recevoir afin de bien s'y préparer. Elles ont également déterminé les valeurs centrales de la démarche, soit la collaboration et le respect.

Le 17 juin 2020 – Informer sur les enjeux liés au site

Retardée en raison de la pandémie, cette deuxième rencontre s'est tenue par visioconférence. Afin de répondre aux préoccupations exprimées lors de la consultation du 28 janvier, son objectif était d'expliquer les aspects légaux, environnementaux et urbanistiques liés au développement de ce secteur. Grand succès, cette rencontre a suscité plus de 115 questions de la part des participants. Celles-ci et les réponses sont d'ailleurs disponibles sur le site Internet de la Ville, tout comme les webinaires de la soirée.

Votre participation en grand nombre à la démarche de participation citoyenne est un gage de succès.

Définir ensemble les critères d'aménagement

Le 9 décembre 2020 – Les critères d'aménagement

Autre succès, cette troisième rencontre de consultation citoyenne a permis aux participants de définir et de prioriser les critères essentiels au développement du site. En visioconférence, ils ont réalisé cet exercice en sous-groupes afin de favoriser la discussion et les échanges d'idées.

Lors de cette rencontre, la Ville a également annoncé que l'étape suivante sera l'occasion, pour les citoyens ou les organisations, de présenter leurs concepts d'aménagement en se basant sur les critères fraîchement établis par les participants.

Présenter des visions d'aménagement

Les 10, 17 et 24 mars – Présentation de concepts d'aménagement par la communauté

Cinq concepts d'aménagement seront présentés par la communauté lors de ces trois rencontres virtuelles de participation publique. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 15 janvier 2021 pour manifester leur intérêt, tel qu'annoncé par la Ville en décembre dernier. Les présentations seront basées sur les critères de développement établis par les citoyens lors de la consultation publique du 9 décembre. Elles devront être d'une durée d'une heure, période de questions incluse. Les liens pour les visionner seront disponibles sur le site Internet de la Ville, les jours des présentations.

Mai (date à déterminer) – Les éléments à retenir des concepts d'aménagement

Cette consultation citoyenne portera sur les concepts d'aménagement présentés en mars par la communauté. Elle sera l'occasion de bien faire ressortir les éléments concrets et importants de chacun d'eux dans le contexte de la poursuite des consultations publiques.

Vous êtes invité à participer en grand nombre à cette consultation citoyenne. Surveillez les communications de la Ville pour connaître la date de cette rencontre.

Toutes les informations relatives à ce dossier sont disponibles sur le site Internet de la Ville, dont la section *Des réponses à vos questions*.

ville.laprairie.qc.ca/avenir-terrain-ancienne-briqueterie →

C'est un outil supplémentaire pour offrir un accès universel à la bibliothèque, pour permettre aux livres de circuler encore plus et pour faire en sorte que tous puissent bénéficier des outils technologiques disponibles en ce lieu.

Bibliothèque Léo-Lecavalier

Léo abolit les frais de retard

Le 1er janvier 2021, la Ville a rejoint le mouvement international, né aux États-Unis, qui vise à maintenir et à favoriser l'accès à la culture et à l'alphabétisation, notamment chez les personnes défavorisées, en abolissant les frais de retard à la bibliothèque Léo-Lecavalier.

catalogue.ville.laprairie.qc.ca →

241
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AYANT ABOLI LES FRAIS DE RETARD AU QUÉBEC

+ 10 %
AUGMENTATION DU TAUX DE FRÉQUENTATION LIÉ À CETTE MESURE

0 $
AUTOFINANCEMENT : LA GESTION DES FRAIS DE RETARD ÉTANT AUSSI ONÉREUSE QUE LA PERCEPTION DE CEUX-CI

Le verre recueilli sera recyclé dans une proportion de 100 %.

Collecte du verre

Un nouveau lieu de dépôt

Ce nouveau point de dépôt du verre est situé au centre commercial Destination La Prairie, dans le stationnement du Super C.

Vous pouvez y déposer vos bouteilles, vos pots et vos bocaux de verre de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Rappelons que le point de dépôt situé derrière la caserne des pompiers a été le premier de ce type dans la MRC de Roussillon.

Le beau temps arrive...

Avancez l'heure et changez les piles

Ce printemps, le retour à l'heure avancée de l'Est se fera dans la nuit du 13 au 14 mars. Vous devrez donc avancer d'une heure tous vos cadrans et vos horloges, à 2 h du matin.

Du même coup, pensez à changer la pile de vos avertisseurs de fumée, un geste simple qui sauve des vies!

Vieux-La Prairie

Plus de 1 M$ pour restaurer les bâtiments

De 2017 à 2023, c'est plus de 1 M$ qui auront été investis par la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de préserver et de restaurer les bâtiments d'intérêt patrimonial du Vieux-La Prairie.

Réaliser des travaux dans un tel secteur est souvent onéreux et complexe. C'est pourquoi la Ville et le MCC soutiennent les propriétaires dans leurs démarches de consolidation des qualités et des valeurs architecturales de ce site patrimonial.

À ce jour, ce programme de subvention compte deux volets. Le premier (2017-2019) permettra, à terme, à 20 propriétaires de réaliser leurs travaux, la Ville et le MCC investissant 300 000 $ chacun. Le second volet (2021-2023), d'un montant de 750 000 $, est en cours de réalisation.

Le site patrimonial du Vieux-La Prairie est un lieu d'une grande valeur historique. Y préserver et y restaurer les bâtiments est une priorité pour la Ville.

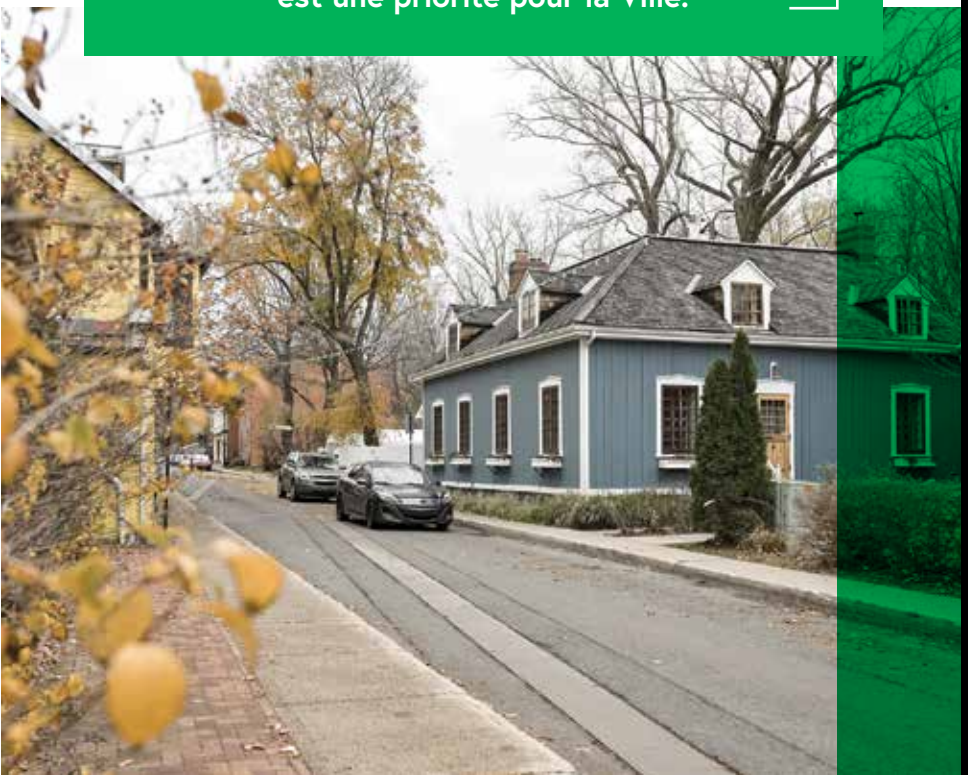

Projets en cours

La Ville travaille pour vous

Piscine municipale

Les travaux de reconstruction de la piscine municipale et de ses jeux d'eau vont bon train. Ce projet de 2,5 M$ devrait être complété en juin, soit juste à temps pour profiter des plaisirs de l'été.

Aréna : vers une deuxième glace

Comme prévu, la Ville souhaite doter son aréna municipal d'une seconde glace. À cet égard, un plan fonctionnel et technique pour sa mise en place est en cours de réalisation. Une demande de subvention pour sa construction a également été déposée auprès du gouvernement du Québec.

Pompage des eaux

Alors que la station de pompage Clairière IV, qui a atteint la fin de sa durée de vie utile, sera complètement reconstruite d'ici la fin du mois de juin, un nouveau poste de pompage pluvial sera en fonction d'ici la fin du mois de mai sur le boulevard des Alizés.

Mobilité urbaine

La piste multifonctionnelle reliant le quartier Symbiocité à l'ensemble de la ville, construite sur l'avenue des Papillons entre l'avenue de la Belle-Dame et le chemin de Saint-Jean, est en fonction depuis le temps des Fêtes.

En bref

Population

Le décret du gouvernement du Québec sur la population en 2021 indique que 26 474 personnes vivent à La Prairie, soit 1 % de plus que l'an dernier et 6 % de plus qu'en 2017.

Compte de taxes

Le nouveau calendrier de versements des taxes municipales est le suivant : 1er mars, 15 avril, 1er juin, 16 juillet, 1er septembre et 18 octobre 2021.

La Ville va continuer de collaborer et de faire des représentations auprès du MTQ afin d'améliorer la sécurité de l'autoroute 15.

Un an plus tard

Carambolage monstre à La Prairie

L'autoroute 15 a été le théâtre d'un carambolage monstre le 19 février 2020. Plus de 200 véhicules sont entrés en collision alors qu'un véritable mur de neige s'est dressé devant eux, faisant deux morts et plus de 70 blessés.

Faire partie de la solution

Reconnue comme une zone dangereuse par les résidents de la région et le milieu politique, des représentations étaient déjà réalisées depuis plusieurs années pour assurer la sécurité de l'autoroute 15.

Au lendemain de cette tragédie, la Ville a immédiatement poursuivi et accentué ses représentations auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) et des différents acteurs provinciaux, notamment en offrant son expertise afin de parvenir à trouver une solution viable à court, moyen et long termes.

Des gestes concrets

Un an plus tard, voici les mesures mises en place par le MTQ à la suite de son étude de la situation :

- Établissement d'un plan de détour en cas de fermeture de l'autoroute 15;
- Installation de panneaux statiques indiquant les dangers (poudrerie accrue) dans ce secteur;
- Ajout de panneaux mobiles à messages variables, au besoin;
- Ajout de panneaux de sensibilisation à la bonne conduite hivernale;
- Bonification des méthodes de déneigement et attention accrue aux opérations de déneigement;
- Retrait du grillage longeant l'autoroute;
- Réalisation d'activités de prévention, dont une simulation d'intervention regroupant une quarantaine d'intervenants, une première en près d'une décennie en Montérégie.

Mais...

Plusieurs bonifications proposées par la Ville au projet du MTQ n'ont pas été retenues à ce jour, soit :

- La mise en place de panneaux lumineux indiquant « Dernière sortie avant d'entrer dans une zone à risque »;
- La création d'un accès d'urgence à l'autoroute 15 Sud via la piste cyclable. Cette solution permettrait aux intervenants d'urgence d'éviter de circuler en sens inverse de l'autoroute ou d'utiliser le chemin actuel, qui impose un détour de 5 km réalisé à partir du boulevard Matte à Brossard, retardant ainsi énormément le délai d'intervention;
- La mise en place d'un processus de fermeture préventive de l'autoroute 15.

Tout n'est pas joué

Dans les prochains mois, voire les prochaines années, la Ville va continuer de collaborer avec le MTQ afin de bonifier la sécurité de ce secteur. Le MTQ, lui, envisage également de prendre une série d'autres mesures :

- Pose de caméras de surveillance routière afin de permettre la visualisation des conditions en temps réel et d'accélérer les interventions;
- Réalisation d'un projet pilote basé sur la « météo routière » afin de gérer en temps réel la vitesse des véhicules et l'accès aux voies de circulation, notamment par le biais d'alertes sur un panneau aérien;
- Conception et construction d'aménagements visant la réduction des conséquences de la poudrerie sur la chaussée de l'autoroute.

L'installation de brise-vents n'est pas envisageable en raison de la configuration du site, l'espace étant escarpé et insuffisant.

La Prairie honorée à deux reprises

- À la fin février 2020, le conseil des maires de la MRC de Roussillon a félicité la Ville pour la mise en place rapide de son plan d'urgence, sa coordination exemplaire et ses sorties médiatiques rassurantes.
- Le 25 janvier 2021, le député de La Prairie et ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a remis la médaille de l'Assemblée nationale au maire, Donat Serres. Cette médaille est un symbole de reconnaissance qui souligne la rapidité et la qualité de l'intervention de la Ville.

vie économique et transport

De l'aide pour votre entreprise?

Vous avez besoin d'aide pour remettre votre entreprise sur les rails? Vous ne savez pas à quel palier de gouvernement vous adresser pour demander une subvention? Vous avez besoin d'un coup de pouce pour y voir plus clair en ces temps de pandémie? Le coordonnateur au développement économique de la Ville, Thierry Pépin, est là pour vous! N'hésitez pas à le contacter. C'est avec plaisir qu'il vous aidera et qu'il vous dirigera vers les bonnes ressources.

Thierry Pépin
450 444-6687
thierry.pepin@ville.laprairie.qc.ca

Mon commerce dans l'appli de La Prairie

Une nouvelle application mobile sera disponible prochainement pour les Laprairiens. Sous la forme d'une carte interactive, un de ses volets présentera les commerces et les entreprises d'ici aux citoyens.

En plus de dresser le profil de votre entreprise gratuitement (coordonnées, secteur d'activité, logo, etc.), ce service sera l'occasion de promouvoir vos produits et vos services et, le cas échéant, de diriger les Laprairiens vers l'achat en ligne.

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de la Ville.

ville.laprairie.qc.ca/application-mobile →

Autobus

Débarquer entre deux arrêts, c'est possible

Si vous êtes une personne seule ou accompagnée d'un enfant, vous pouvez demander de descendre entre deux arrêts planifiés d'autobus, et ce, après 20 h et jusqu'à la fin du service, tous les jours. Pour ce faire, vous devez le signifier à l'avance au chauffeur et il vous indiquera s'il peut s'arrêter en toute sécurité et répondre à votre requête.

Modifications aux horaires

Depuis janvier

- **Ligne 321 :** ajout d'un départ en semaine, à 9 h 30, au terminus du centre-ville en direction de La Prairie.
- **Ligne 340 :** la fin de semaine, le départ de 11 h 51 est devancé à 11 h 45, au Terminus Longueuil.
- Retrait de l'arrêt à l'intersection du chemin Saint-José et du boulevard Taschereau :
  - l'arrêt situé sur le chemin Saint-José, devant l'école secondaire de la Magdeleine constitue une solution de rechange;
  - les utilisateurs de la ligne 23 doivent se rendre au nouvel arrêt situé devant le 1000, boulevard Taschereau (à côté du A&W).

Ces changements ont été effectués pour accroître la sécurité. La signalisation permanente sera installée prochainement.

Un réseau, quatre outils pour être à l'heure!

Vous prenez l'autobus, le train ou le métro et vous désirez planifier votre trajet ou connaître les changements de dernière minute? Quatre options s'offrent à vous.

L'application Chrono

Planifiez gratuitement vos trajets (même à vélo!) et consultez les horaires du métro, des autobus et des trains en temps réel, perturbations du service incluses, pour les quatre sociétés et réseaux de transport du grand Montréal : exo, STM, STL et RTL.

Site Internet
exo.quebec

Soyez au courant de toutes les nouvelles concernant le transport en commun dans la région. Ajoutez les pages des lignes d'autobus ou de trains qui vous concernent à vos favoris afin de suivre en un clic l'état du service qui vous intéresse.

Twitter
twitter.com/allo_exo

Pour voir rapidement et en temps réel l'état du service des trains et des autobus d'exo, rendez-vous sur les comptes Twitter de chaque ligne.

Texto ou courriel
exo.quebec, section Mon compte

Utilisateurs du train de banlieue, vous pouvez recevoir des alertes par texto ou par courriel lors des ralentissements du service, d'un retard significatif ou de l'annulation d'un départ.

vie de quartier

Projets estivaux

L'été est à nos portes... et dans votre cour

Alors que le printemps s'installe, c'est déjà le temps d'entamer vos préparatifs pour la saison estivale.

Jardin en cour avant

Vous désirez cultiver des végétaux en cour avant? Faites votre demande dès maintenant puisqu'il faut environ deux mois avant d'obtenir l'autorisation requise pour implanter un jardin en cour avant.

Poules urbaines

Vous voulez manger des œufs frais tous les jours? Il est maintenant permis de posséder trois poules pondeuses, mais vous devez préalablement obtenir un permis ainsi que respecter des normes d'hygiène et de bon voisinage strictes.

Travaux intérieurs et extérieurs

Vous pensez rénover, entreprendre des travaux ou vous munir d'un spa ou d'une piscine? Faites votre demande de permis en ligne sur le site Internet de la Ville.

Service de l'urbanisme

450 444-6637
450 444-6638 (permis)
permis@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Concentration en cuivre et en plomb

Faites tester votre eau gratuitement

Vous possédez une résidence qui a été construite avant les années 1970? Participez à une campagne d'échantillonnage d'eau potable afin de déterminer, s'il y a lieu, la concentration en cuivre et en plomb de celle-ci.

Cette campagne est réalisée afin de se conformer au Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Vous êtes intéressé? Communiquez avec la Ville.

Service du génie

450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Usage restreint de l'eau potable

Un geste pour l'environnement

L'eau est une ressource limitée. Pour sauvegarder l'environnement et éviter une augmentation des coûts liés à sa consommation, la Ville encadre son utilisation extérieure. À l'heure du grand ménage du printemps, voici un bref rappel de la réglementation de la Ville.

Bâtiment, voiture, jardin et autre plantation
Arrosage autorisé tous les jours entre 9 h et 19 h. Il est obligatoire d'utiliser un boyau à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire.

Allée de maison, entrée d'auto et trottoir
Arrosage interdit en tout temps, possibilité d'amende.

Pelouse
Arrosage autorisé du 1er mai au 15 septembre, selon la réglementation en vigueur. Permis (gratuit) nécessaire pour l'arrosage et l'installation d'une nouvelle pelouse.

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de la Ville.

ville.laprairie.qc.ca/reglements →

Exit les abris d'auto

1er avril

Si vous avez un abri d'auto temporaire, celui-ci doit être démonté et remisé à la date prescrite. Le fait de ne pas se conformer à cette réglementation constitue une infraction. Un délai de deux semaines est toutefois toléré.

Véhicules récréatifs

Deux, mais pas plus!

Du 15 avril au 15 octobre

Si vous êtes propriétaire d'une habitation unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale, vous pouvez stationner ou entreposer, en cour avant, deux véhicules récréatifs (bateau, habitation motorisée, motoneige, remorque, roulotte, tente-roulotte, véhicule tout-terrain, etc.). Mais attention, des règles doivent être respectées.

Service de l'urbanisme

450 444-6637
450 444-6638 (permis)
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

collectes et environnement

Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES
514 928-5227

MRC DE ROUSSILLON

Lundi	Mardi	Jeudi
Chaque semaine (avril à nov.) Aux 2 semaines (déc. à mars)	Aux 2 semaines	Chaque semaine
Matières organiques	Ordures ménagères	Matières recyclables

Mais où vont toutes ces choses?

Vous vous demandez quoi faire de vos cartouches d'encre, de votre matériel informatique, de vos vêtements à donner ou de votre vieux matelas? Consultez le Répertoire des récupérateurs pour connaître les lieux de dépôt de ces matières.

roussillon.ca/recuperateurs →

Positionnement des bacs roulants

Pour que vos bacs roulants soient ramassés lors des collectes :

- positionnez-les dans votre stationnement, près de la rue (le trottoir, la rue et la piste cyclable doivent être libres d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement);
- orientez les roues et la poignée vers votre domicile;
- conservez un dégagement de 60 cm autour du bac.

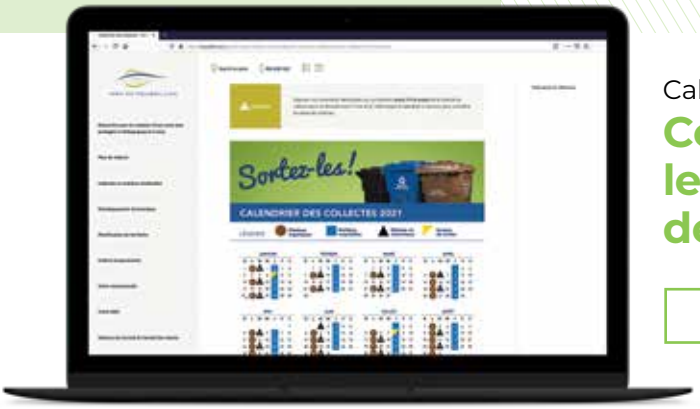

Calendrier des collectes

Consultez ou téléchargez le calendrier sur le site Internet de la MRC de Roussillon

roussillon.ca/gestion-des-matieres-residuelles →

Matières organiques

Brutus raffole des feuilles mortes et des résidus verts

Les feuilles mortes et les résidus verts vont dans le bac brun. Si Brutus ne peut pas tous les contenir, vous pouvez les mettre dans des sacs en papier et les déposer à 60 cm de votre bac brun, le jour de la collecte.

Attention : tous les sacs de plastique, peu importe le type, sont interdits.

roussillon.ca/bacbrun →

Découvrez plusieurs trucs et astuces pour éviter les désagréments en période estivale sur le site Internet de la MRC.

Appartements et condos

Collectes spéciales de volumineux et de résidus verts

Volumineux

Les mardis aux deux semaines

Votre immeuble est desservi par un conteneur et vous souhaitez vous départir de meubles ou d'objets trop gros pour être déposés dans ce dernier? Essayez d'abord de les démonter ou de les compresser. Si le résultat n'est toujours pas probant, vous pouvez vous en départir lors de la collecte des ordures.

Résidus verts

26 avril ainsi que 3, 10 et 17 mai

Votre immeuble n'a pas de bac brun? Qu'à cela ne tienne, mettez vos feuilles mortes, vos résidus de jardinage, vos mauvaises herbes et vos rognures de gazon dans des sacs de papier (le seul type de sac accepté) afin de vous en départir lors de ces collectes spéciales.

Les bonnes pratiques à adopter

- Sortez vos volumineux ou vos sacs de papier (résidus verts uniquement) avant 7 h, le matin de la collecte.
- Déposez-les l'un à côté de l'autre en laissant un dégagement de 60 cm entre eux.
- Placez-les en bordure de la voie publique, près de l'entrée du stationnement de votre immeuble, en laissant la rue et la piste cyclable libres d'accès.
- Assurez-vous qu'ils soient facilement accessibles (aucune voiture stationnée devant).

roussillon.ca/multi →

Résidus domestiques dangereux

Les dangereux vont ailleurs

Qu'il soit bleu, brun, noir ou vert, aucun bac n'est habilité à recevoir les résidus domestiques dangereux. Ceux-ci risquent de provoquer un feu ou une explosion lorsqu'ils se retrouvent dans les camions de collecte. Alors, si un contenant porte l'un de ces symboles, allez le déposer au bon endroit.

Liste des produits interdits : roussillon.ca/rdd →
Lieux de dépôt des RDD : roussillon.ca/recuperateurs →

Collectes de branches

Toujours offertes par la Ville

La Ville ramasse les amoncellements mineurs de branches plusieurs fois par année. Notez que les dates de début d'une collecte ne sont pas les mêmes pour les deux secteurs.

Attention : tout dépassement de la quantité permise pourrait entraîner des frais de 60 $. Par contre, avant de vous facturer un tel montant, la Ville communiquera avec vous pour évaluer vos options.

Secteur nord-ouest (de la voie ferrée au fleuve)

Début des collectes – les lundis 12 avril et 17 mai

Secteur sud-est (de la voie ferrée à l'autoroute 30, incluant le secteur rural)

Début des collectes – les lundis 26 avril et 31 mai

Déposez vos branches sur votre propriété, en bordure de la rue, le bout coupé du côté de la chaussée, et ce, **au plus tard à 7 h la journée du début d'une collecte**. Le volume maximal ramassé est de 1,2 m x 2,4 m x 1,2 m. La Ville ne passe qu'une seule fois dans chaque rue. Pour plus de détails, visitez le site Internet.

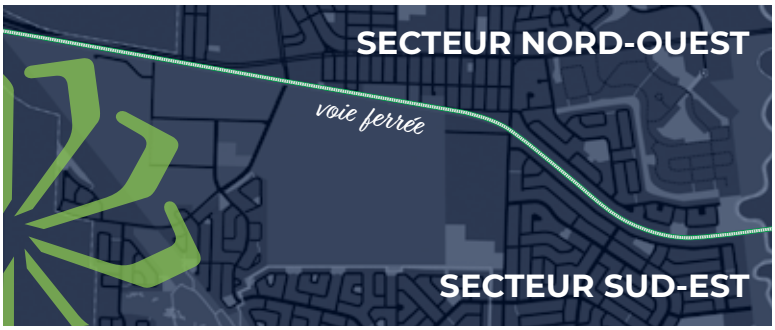

Services municipaux repensés

S'adapter jour après jour

Depuis un an, en plus d'assurer le maintien des services de base et ceux d'urgence, la Ville a adapté ses pratiques pour réaliser sa mission : vous offrir, avec passion, les meilleurs services municipaux. Résumé des actions entreprises par la Ville en ces temps de pandémie.

Le spectacle des 2Frères a été un franc succès en décembre 2020.

Activités de loisirs

- Ouverture sécuritaire du Centre multifonctionnel Guy-Dupré, des terrains sportifs, de la piscine municipale et des autres installations
- Réalisation d'activités originales adaptées à la pandémie (Arts de la rue, Fête nationale du Québec en direct sur Facebook, spectacles de la fête des Mères et des Pères devant les résidences pour aînés, Ciné-Lap, le mois de l'Halloween, les 2Frères chantent Noël, etc.)
- Réinvention du camp de jour
- Tenue des activités de la programmation loisirs en mode virtuel

Aide aux entreprises

- Création d'un groupe Facebook permettant aux entrepreneurs locaux de réseauter et de s'échanger des services
- Création et distribution d'une affiche de sensibilisation gratuite (toujours disponible)
- Promotion de l'achat local et des nouveaux commerces
- Soutien en lien avec les différents programmes gouvernementaux

Aide aux organismes

- Aide financière de 25 000 $ au Complexe Le Partage afin de garantir la distribution de nourriture aux familles dans le besoin en temps de pandémie
- Mise en place du défi *Bougeons pour la guignolée!* qui a permis de remettre un montant de 4 500 $ à la Guignolée La Prairie

Appels aux aînés

- 1 400 appels réalisés afin de connaître leur état de santé

Bibliothèque Léo-Lecavalier

- Accueil des élèves et des étudiants pour leurs travaux scolaires
- Livraison d'un conte de Noël et d'un sac-surprise aux enfants
- Mise sur pied du service de prêts sécuritaires de livres sans contact
- Suspension des frais de retard

Collectes spéciales

- Maintien et adaptation du service des collectes de branches
- Maintien de la journée de déchiquetage sécuritaire et gratuit
- Ouverture d'un écocentre temporaire sur rendez-vous

Communications et relations publiques

- Adaptation des publications annuelles (bulletin municipal, programmation loisirs, etc.)
- Communication en temps réel avec les citoyens
- Conception et mise en œuvre de la campagne *Pique-nique ton resto!* visant la stimulation de l'achat local
- Création de campagnes dans les lieux publics ainsi que dans les médias sociaux et traditionnels
- Création d'une page dédiée à la COVID-19 sur le site Internet, la page la plus consultée de l'année
- Mise en place d'une infolettre spéciale COVID-19
- Tenue des séances de participation citoyenne en visioconférence

Cour municipale

- Abolition des frais de gestion pour les paiements en ligne des constats d'infraction
- Tenue des séances de la cour municipale en personne selon les normes de la Santé publique

Réglementation

- Adoption de règlements favorisant les activités à domicile (ex. : jardins en cour avant, poules urbaines, etc.)

Sécurité

- Achat d'équipement de protection
- Acquisition d'équipement de protection respiratoire ultraperformant afin de maintenir le service de premiers répondants actif et sécuritaire (premier au Québec)
- Coordination du comité des mesures d'urgence
- Établissement d'un processus de validation, en regard des normes de la Santé publique, des activités ou des actions réalisées pour les citoyens

Séances du conseil municipal

- Prise des questions des citoyens par courriel ou par téléphone
- Tenue des séances à huis clos en visioconférence
- Rediffusion des séances du conseil en ligne

Service à la clientèle

- Maintien du service par téléphone, par courriel ou sur rendez-vous

Services en ligne

Poursuite et développement des services en ligne suivants :

- Bibliothèque numérique
- Évaluation municipale
- Demande permis en ligne
- Paiement constat express
- Programmation loisirs : inscription et paiement
- Réservation : patinage libre, terrain de tennis et pickleball

Taxes municipales

- Adoption d'un nouveau calendrier de versements des taxes municipales (six versements égaux sans intérêt)
- Gel des taxes foncières en 2021
- Mise en place de deux périodes de grâce sur les intérêts des créances municipales

vie communautaire

COVID-19

Générosité et solidarité

Depuis un an, les initiatives se multiplient pour briser l'isolement et prêter main-forte à son prochain. La pandémie, c'est aussi des gens de cœur qui désirent aider les autres. Voici 10 actions qui en témoignent.

La famille Jubinville

Des repas qui réchauffent le cœur

« Vous n'êtes pas seul. » Voilà le message que voulait faire résonner Marc Jubinville, qui a coordonné la préparation et la livraison de 450 repas chauds à des personnes qui n'avaient pas la chance d'être avec des proches lors de la période des Fêtes. « Les gens nous accueillaient avec les larmes aux yeux. Ils étaient heureux de recevoir une boîte-repas personnalisée et d'échanger, le temps de la livraison », raconte-t-il fier de la mobilisation autour de ce projet, qui a réuni plus de 40 bénévoles et contributeurs, dont le Collège Jean de la Mennais et son service de traiteur Aramark, ainsi que la Maison des aînés de La Prairie.

Unis à La Prairie!

La Ville a remis 25 000 $ au Complexe Le Partage au début de la pandémie afin de l'aider à poursuivre sa mission. À l'automne, ce sont les employés, les élus et les syndicats de la Municipalité qui ont mis la main à la pâte en donnant un montant de près de 4 500 $ à la Guignolée La Prairie, dans le cadre du défi *Bougeons pour la guignolée!*

Chacun de ces gestes est un rayon de soleil qui réchauffe les cœurs en ces temps difficiles.

Recevoir pour mieux donner

Pourquoi ne pas jumeler les plaisirs de donner et de recevoir? Voilà l'idée qui était derrière le party de Noël réinventé des employés du CHSLD de La Prairie. À l'initiative de Mélanie Rocco, chef de module au CHSLD, le concept mis de l'avant était le suivant : en échange de denrées non périssables, les employés du centre recevaient une carte-cadeau d'un commerce de La Prairie. Résultat : plus de 3 000 denrées (50 boîtes) ont été remises au Complexe Le Partage.

Des pourboires... pour manger

Jonathan Sorel, le président d'Antirouille La Prairie Ltée, se trouvait choyé cette année. Son entreprise fonctionnait à plein régime et ses employés avaient gardé leur emploi. Il a donc suggéré à son équipe d'offrir leurs pourboires d'avant les Fêtes à un organisme. Ainsi, ce sont deux cartes-cadeaux du IGA La Prairie, d'une valeur de 200 $ chacune, qui ont été remises au Complexe Le Partage.

C'est bon, des bonbons!

En mars 2020, le Québec était mis sur « pause ». Les commerces ont dû fermer boutique pour une période indéterminée. Que faire avec les produits périssables : attendre ou les offrir en cadeau aux plus démunis? Pour Lise Lavoie de Chez bonbons comme autrefois, la réponse était claire : faire don de ses gâteries. Madame Lavoie a d'ailleurs fait de même à Noël en offrant des boîtes de bretzels au chocolat et des surplus de marchandise, notamment au Complexe Le Partage.

Une coop plus que virtuelle

Le groupe Facebook Coop La Prairie Candiac, fondé par Denis Girard, a lancé une campagne de financement afin de soutenir le Complexe Le Partage. À l'aube de la période des Fêtes, ce sont 3 400 $ qui ont été remis à l'organisme, preuve que les liens virtuels peuvent se matérialiser en geste de solidarité.

Du spaghetti pour les jeunes

La renommée du spaghetti du Café Saint-Paul n'est plus à faire. Dans le contexte de la pandémie, le propriétaire Michel Laurent et son partenaire d'affaires ont choisi de remettre les profits amassés lors de leurs deux soupers spaghetti, soit 2 000 $, à la Maison des Jeunes l'Adrénaline de La Prairie. Ils ont également décidé d'ajouter à cette somme 1 000 $.

Record de générosité

Alors que les demandes d'aide alimentaire ou financière explosent en raison de la pandémie, les résidents et les commerçants de La Prairie ont été plus généreux que jamais. En effet, les quelque 350 bénévoles ont recueilli près de 78 000 $, une somme record, et plus de 36 000 denrées non périssables!

Un don... exquis

L'événement Générosa, réalisé par la Piazzetta de Candiac, qui consistait en la vente de boîtes-repas gastronomiques de Noël, a permis d'amasser 9 000 $ pour le Complexe Le Partage et 2 200 $ pour la Corne d'abondance. Des boîtes-repas ont également été distribuées à des familles démunies de La Prairie grâce à la collaboration des écoles Jean XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph, ainsi que celle du Club Richelieu La Prairie.

À la remorque du bonheur!

Au printemps dernier, Gino Stabile, de Remorquage Bourdeau DJ, Michael Louis, de Faraön Music, et plusieurs camionneurs ont réalisé *La tournée du Roussillon*. Ensemble, ils ont sillonné les villes de la région, dont La Prairie, à sept reprises pour égayer le cœur des citoyens, des travailleurs de la santé et des résidents de centres pour personnes âgées et créer une ambiance festive en offrant des prestations musicales.

ACTUALITÉS | PHOTOS | ÉVÉNEMENTS | ET PLUS!

POUR NE RIEN MANQUER...

INFOLETTRE

@villelaprairie | #villelaprairie | ville.LAPRAIRIE.qc.ca

La Prairie

.COM